

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

ARRÊTE

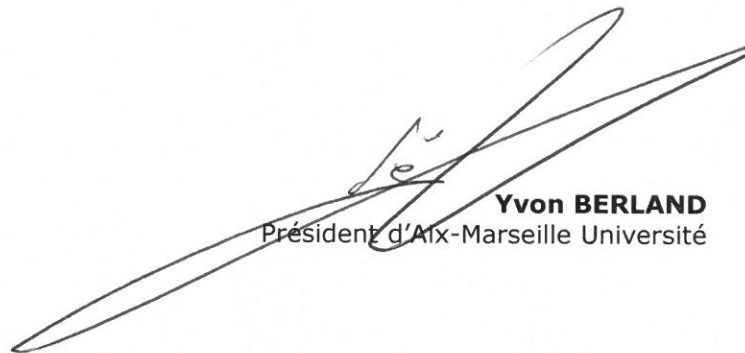
Article 1 :

Monsieur Gérald Florentiny, Ingénieur de Recherche, est nommé référent sûreté de l'établissement, à compter du 1^{er} juin 2017.

Article 2 :

La Directrice Générale des Services de l'Université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 24 mai 2017



Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université

